

**PAYS DE LA CHATRE EN BERRY  
DEPARTEMENT DE L'INDRE  
REGION CENTRE**

**Etude sur les services à la personne**

**Analyse croisée**

**Rapport d'étape  
Juin 2006**

**80 rue Taitbout - 75009 PARIS**  
Direction : 01.44.51.09.77  
Environnement et Urbanisme : 01.44.51.60.53  
Vie Locale et Intercommunalité : 01.44.51.67.90  
Energie et Télécom : 01.44.51.09.50  
Antenne Montpellier : 04.67.06.98.66

Fax : 01.44.51.09.59 (79)  
E. Mail : sp2000@sp2000.asso.fr

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Code APE 913 • SIRET 405 217 936 000 13





# 1. SOMMAIRE

---

<b>1. SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>2. ANALYSE CROISEE.....</b>	<b>3</b>
2. 1. LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION.....	7
2. 2. LA SANTE .....	13
2. 3. LES SERVICES AUX PERSONNES AGEES .....	21
2. 4. LES COMMERCE ALIMENTAIRES.....	26
2. 5. L'ENFANCE .....	28
2. 6. LES TRANSPORTS .....	33
2. 7. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....	36
<b>3. CONCLUSION .....</b>	<b>39</b>

## 2. METHODOLOGIE

---

Les données utilisées pour réaliser cette analyse croisée entre l'offre en terme de services à la personne et les besoins de la population sont de deux ordres :

- Un inventaire des services existants a été réalisé à partir des données de l'INSEE, actualisées et complétées lors de réunions avec les maires des communes du Pays de La Châtre en Berry.
- Une enquête a été menée auprès d'un échantillon de la population du Pays, par questionnaire écrit. Cette enquête a permis de déterminer la satisfaction des habitants par rapport aux services existants ainsi que leurs attentes dans ce domaine.

La comparaison des résultats de l'inventaire et de l'enquête permet de définir un plan d'action qui satisfasse les besoins en matière de services à la population et qui complète l'offre existante.

### 3. LE TERRITOIRE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

#### 3. 1. INTRODUCTION

Le Pays de la Châtre en Berry est composé de 51 communes, regroupées en 4 cantons : le canton d'Aigurande, le canton de la Châtre, le canton de Neuvy-Saint-Sépulcre et le canton de Sainte-Sévère.



Source : [www.enberry.com](http://www.enberry.com)

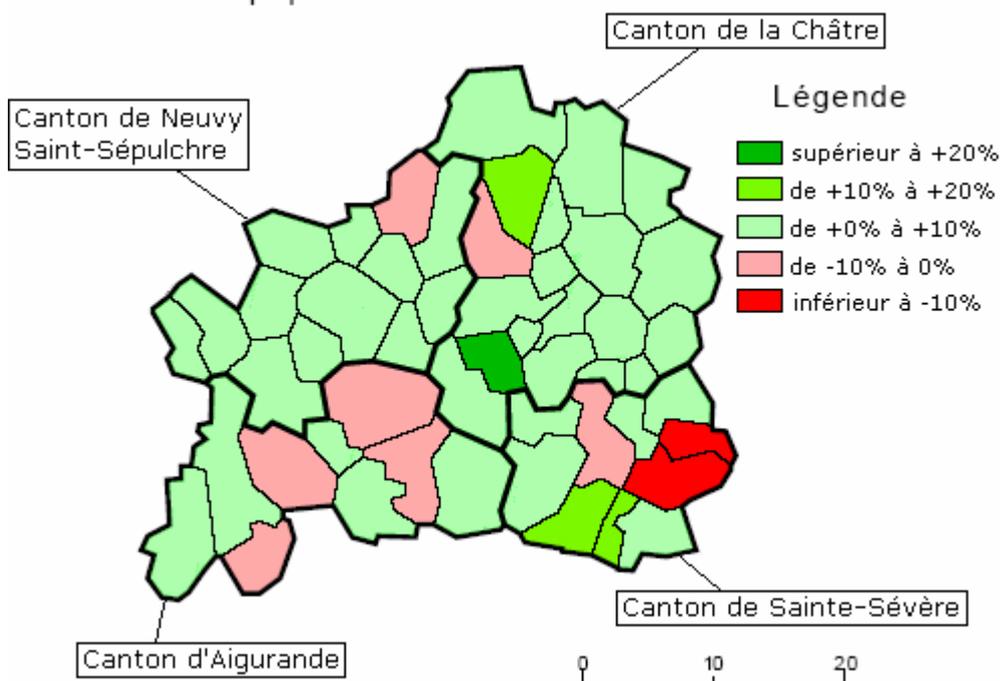
Le Pays s'organise autour du seul pôle urbain de taille importante (La Châtre). On note par ailleurs une forte proportion de résidences secondaires (16% contre 12% pour les Pays de la Région Centre hors agglomérations).

### 3. 2. DEMOGRAPHIE

La densité de population est de 25,05 habitants au km<sup>2</sup>, ce qui est très inférieur à la densité moyenne de la Région Centre hors agglomération, qui est de 39 habitants au km<sup>2</sup>.

En 2006, le Pays compte 29.842 habitants, ce qui représente une augmentation de 2,4% par rapport au recensement de 1999. Cette augmentation est liée aux flux migratoires, le solde naturel étant négatif sur

Evolution de la population entre 1999 et 2006



la période 1999-2006.

Le Pays de la Châtre en Berry se caractérise par la faiblesse de son solde naturel. En 2001, il y avait eu 264 naissances pour 567 décès. Cette évolution risque de se prolonger, la population du Pays étant beaucoup plus âgée que celle des autres Pays de la Région Centre (hors agglomérations). **En 2001, 34% des habitants du Pays de la Châtre avait plus de 60 ans, contre 24,5% pour les Pays de la Région Centre (hors agglomérations).**

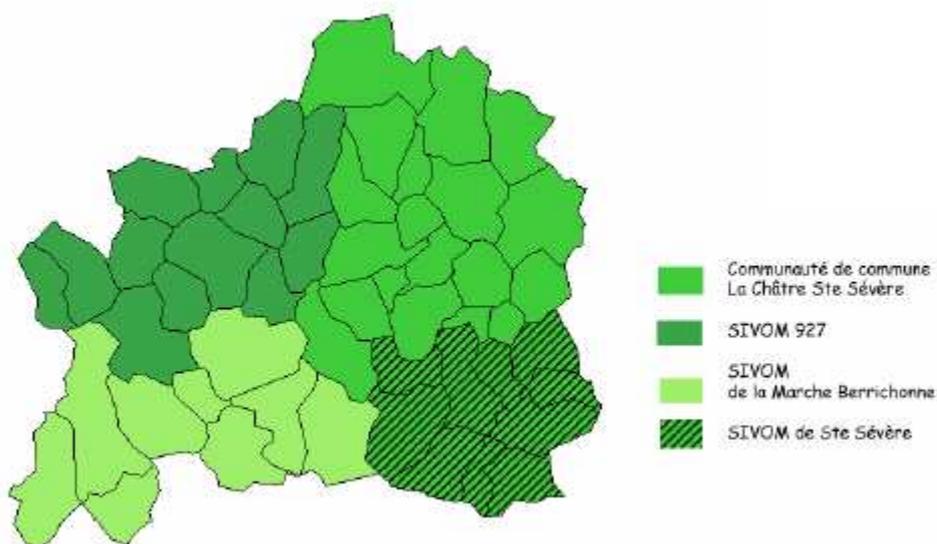
**Cette structure de la population a des conséquences importantes sur la nature de services devant être organisés à l'avenir et sur le dynamisme de l'activité économique.**

De plus, cette population dispose de revenus nettement inférieurs (de plus de 4 points) au revenu imposable moyen des Pays de la Région Centre (hors agglomérations).

### 3. 3. LES EPCI A FISCALITE PROPRE

**Seules 29 communes sur 51 sont aujourd’hui regroupées en établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre**, ce qui constitue un handicap pour le montage de nouveaux projets de services à la population. Néanmoins, des **projets de regroupement des 22 communes restantes en EPCI à fiscalité propre** sont en cours.

Cette coopération intercommunale est d’autant plus nécessaire que le potentiel fiscal des quatre taxes (taxe professionnelle, taxe d’habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) est beaucoup plus faible que celui des autres Pays de la Région Centre hors agglomérations.



*Source : Charte de développement du Pays de La Châtre en Berry*

## 4. ANALYSE CROISEE

---

### 4. 1. LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LES MOYENS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

#### a) *Le service public de l'emploi*

Par service public de l'emploi, on entend les services rendus par l'ANPE et les ASSEDIC.

#### **L'inventaire**

Les organismes d'aide à la recherche d'emploi ou de formation sont quasi-inexistants sur le Pays.

Un Point Emploi est situé à la Châtre. Il dépend de l'Agence Locale pour l'Emploi d'Argenton-sur-Creuse. Certains services ne peuvent pas être rendus au Point Emploi, et les demandeurs d'emploi doivent parfois se rendre à Argenton-sur-Creuse pour certaines formalités.

#### **L'enquête**

Le thème revêt une grande importance pour les personnes interrogées. Pour ce service, utilisé par environ  $\frac{1}{4}$  des moins de 60 ans, 64% des personnes jugent sa localisation peu ou pas satisfaisante.

#### **Conclusion**

La très grande insatisfaction liée au service de l'emploi est justifiée par la quasi-absence des organismes intervenant dans ce domaine.

## **b) La CAF**

### **L'inventaire**

La CAF tient une permanence par semaine à la Châtre et une permanence par mois à Aigurande.

### **L'enquête**

Environ ¼ de la population effectue des démarches avec la CAF. Il existe une très forte insatisfaction : 70% des utilisateurs du service estiment que la distance entre leur domicile et la CAF est trop importante, et seulement 12% jugent les horaires d'ouverture de la CAF adaptés.

### **Conclusion**

Les permanences de la CAF semblent être en nombre insuffisant au regard des besoins de la population.

## **c) La Sécurité Sociale**

Nous traiterons ici uniquement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

### **L'inventaire**

La CPAM est ouverte une fois par semaine, lors du point accueil tenu à la Châtre.

### **L'enquête**

Ce service est utilisé par 52% de la population. Parmi celles-ci, 47% des personnes estiment que sa localisation est peu ou pas satisfaisante, et 80% que ses horaires ne sont pas adaptés.

### **Conclusion**

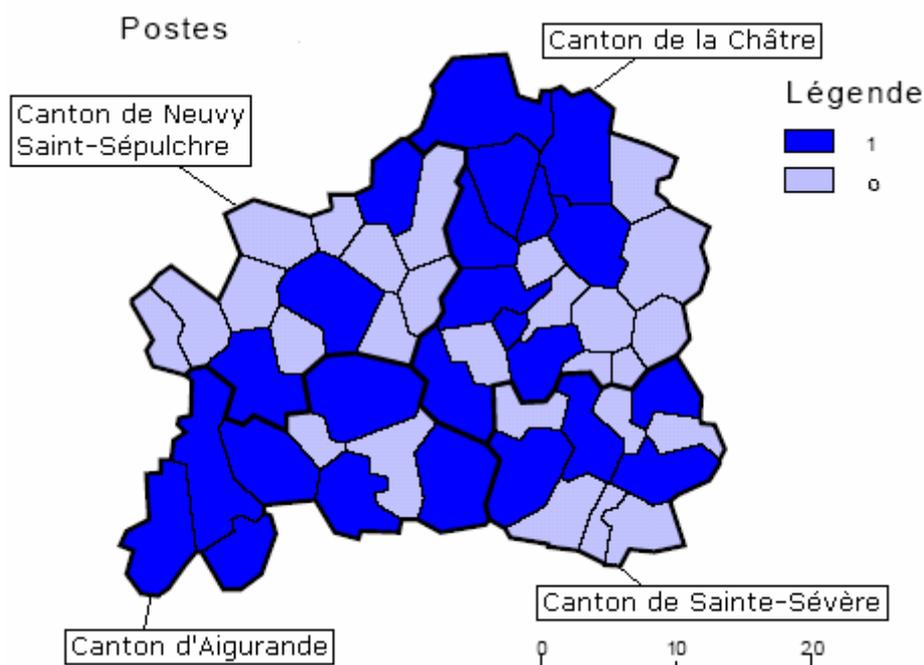
Les horaires d'ouverture de la Sécurité Sociale sont perçus comme insuffisants.

## d) La Poste

### L'inventaire

La Poste est présente sur 24 communes, sous forme de bureaux de poste, d'agences postales communales ou de relais-poste (chez les commerçants).

Cependant, les bureaux de Poste réduisent progressivement leurs horaires d'ouverture, et des négociations sont en cours avec certaines communes pour transformer les bureaux de Poste en agences communales ou en Relais Poste (chez les commerçants).



### L'enquête

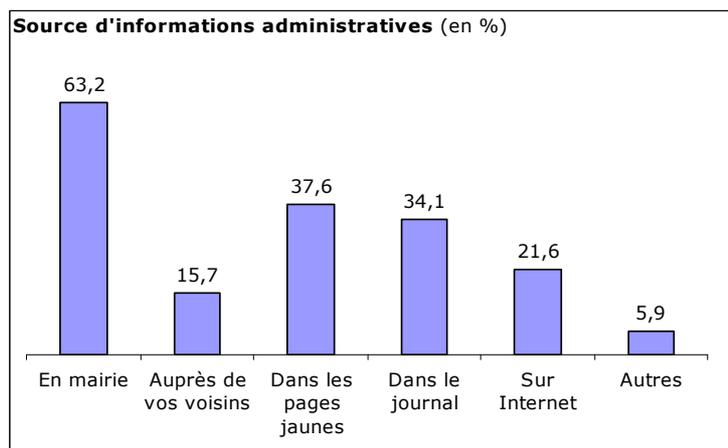
87% des personnes interrogées utilisent La Poste. Si aujourd'hui 62% d'entre elles pensent que les horaires d'ouverture de La Poste sont satisfaisants, de nombreux commentaires révèlent des inquiétudes quant au devenir du service.

### Conclusion

Des négociations entre la direction départementale de La Poste et les collectivités locales sont en cours afin de tenter de conserver le maximum de

points de présence de La Poste sur le territoire, présence à laquelle les habitants sont attachés.

Dans ce contexte de faible présence des services administratifs (service public de l'emploi, services sociaux, La Poste), la mairie est un lieu d'information primordial :



*Source : Enquête SP2000*

Des expériences ont été menées dans certaines collectivités pour regrouper les différents services (service public de l'emploi, CAF, MSA, La Poste) une maison des services publics et utiliser les TIC (visioconférence) pour organiser des rendez-vous à distance.

## e) L'ADSL

### L'enquête

30,4% des personnes interrogées lors de l'enquête à la population déclarent avoir un accès Internet à leur domicile. Parmi elles, 56% ont un débit de 56 Kbit/s ou moins, ce qui se traduit par une forte insatisfaction (46% de personnes peu ou pas satisfaites), notamment sur les cantons d'Aigurande (56% de personnes peu ou pas satisfaites) et de Sainte-Sévère (62% peu ou pas satisfaites).

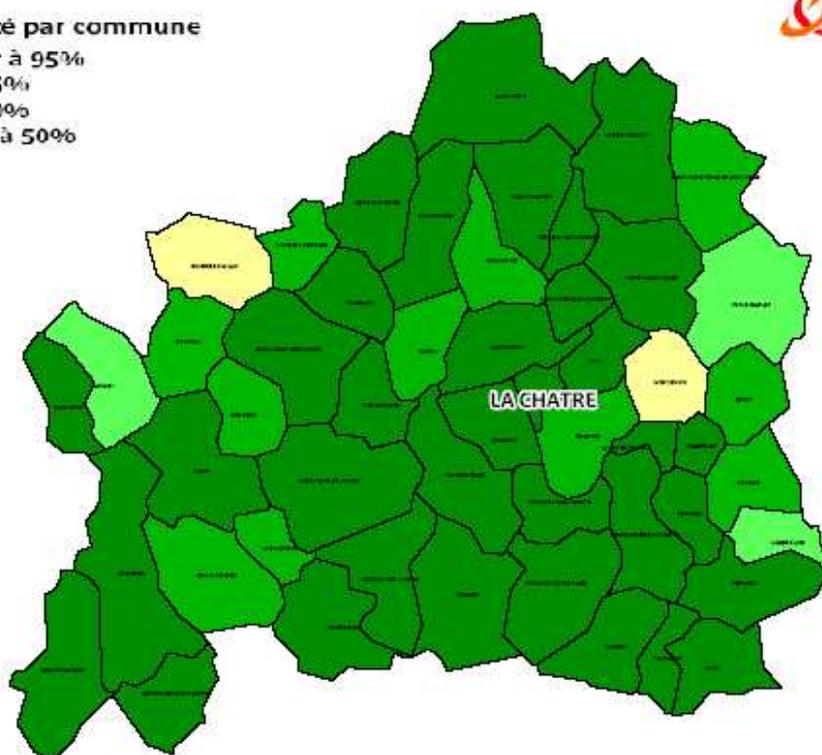
## L'inventaire

Pourtant, selon France Telecom, le Pays de la Châtre en Berry est en cours de couverture par l'ADSL. 36 communes (sur les 51 composant le Pays) sont desservies par l'ADSL sur au moins 60% des lignes. 8 communes supplémentaires devraient être reliées à l'ADSL en juillet, et 3 autres communes avant la fin 2006. Cinq communes (Buxières d'Aillac, Gournay, Montchevrier, Vigoulant et Montlevicq) resteront peu ou pas desservies à la fin de l'année 2006.

### Éligibilité à au moins une offre ADSL de France Télécom à fin 2005 département de l'INDRE (36)

#### Taux d'éligibilité par commune

- supérieur à 95%
- de 80 à 95%
- de 50 à 80%
- inférieur à 50%



Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à Internet, le Conseil Général, qui a signé une charte « département innovant », a mis en place des Espaces Publics Numériques. Sur le Pays de la Châtre en Berry, 2 collèges ont été dotés d'un espace multimédias accessibles à tous (à Neuvy-Saint-Sépulcre et à Sainte-Sévère), et une maison des services CyberIndre a été ouverte à Aigurande, en partenariat avec le SIVOM de la Marche Berrichonne.

Le Conseil Général, a également créé CyberIndre. Cette base de données, accessible depuis n'importe quel poste relié à Internet, vise à promouvoir les technologies de l'information et de la communication, notamment auprès des élèves de primaire et de collège, et à permettre l'accès à l'information sur neuf thèmes (mairies, sports, tourisme, économie, seniors, emploi, archives, conseil général, culture).

## **Conclusion**

L'implication des collectivités locales dans l'amélioration de la desserte en haut-débit a porté ses fruits. Cependant, il reste des communes peu ou mal desservies.

Des solutions alternatives, telles que la desserte en haut-débit avec le wifi par satellite, permettant de connecter les habitations non desservies par l'ADSL, sont à l'étude actuellement.

## 4. 2. LA SANTE

### a) Les hôpitaux

#### L'inventaire

Deux établissements de santé sont présents sur le Pays, tous deux situés à la Châtre : le centre hospitalier de la Châtre (public) et la clinique du Boischaud (privée). Les deux structures comptent 145 places en section hôpital. L'hôpital de la Châtre comporte également une unité de vie « maison de retraite ».

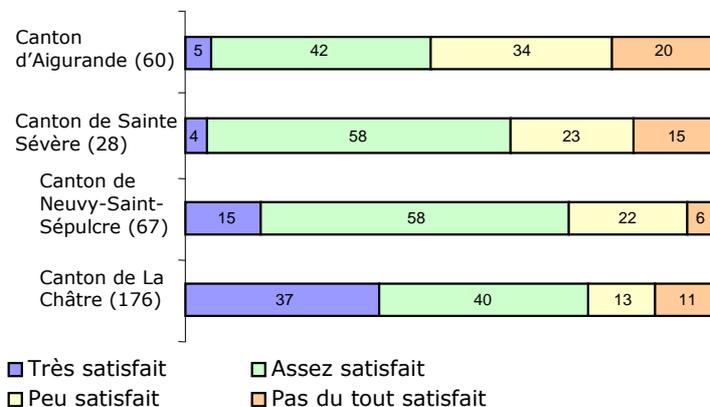
La coexistence de ces deux établissements et la coopération qui s'était instaurée entre eux est menacée par la possible fermeture de la clinique du Boischaud.

Ces établissements n'assurent pas les services d'urgence, qui sont regroupés à Châteauroux (SAMU). Cet éloignement pose des problèmes d'organisation, notamment avec les pompiers qui n'ont plus le droit d'intervenir avant l'accord du SAMU au domicile des personnes, ce que les élus regrettent

#### L'enquête

La concentration de ces établissements à La Châtre a pour conséquence une certaine insatisfaction, puisque 30% des personnes interrogées qui estiment qu'ils se situent trop loin.

**Satisfaction de la localisation de l'hôpital (en %)**



*Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)*

Des commentaires regrettant l'éloignement des services d'urgence ont été recueillis lors de l'enquête à la population.

## Conclusion

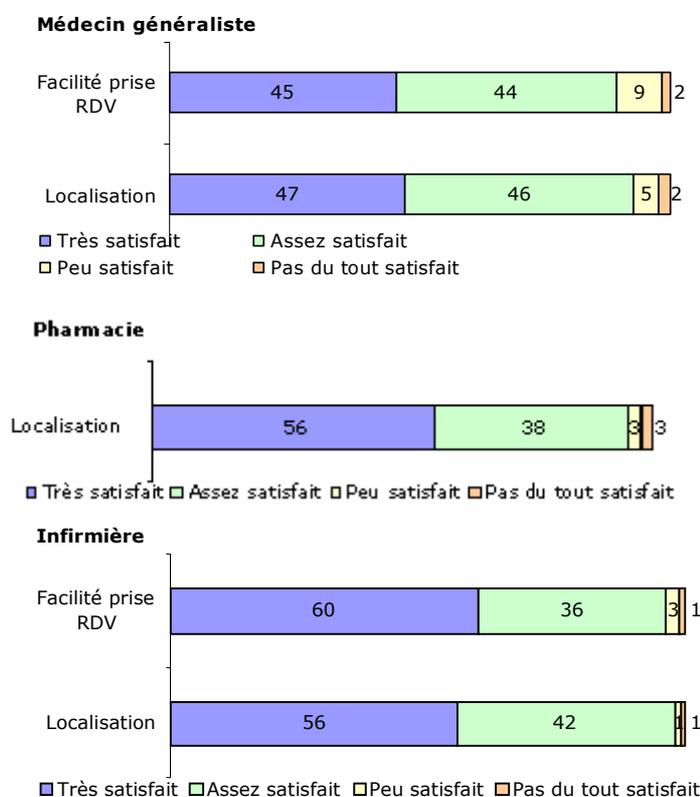
La diminution d'une partie de l'offre hospitalière en accentuerait l'éloignement, déjà important.

L'implication des élus locaux dans l'élaboration des Schémas régionaux d'organisation sanitaire, dans le cadre des conférences sanitaires dont la composition a été élargie pour intégrer des représentants des Pays et des structures intercommunales peut être un moyen d'agir sur la répartition de l'offre hospitalière sur le territoire du Pays.

### b) Les médecins généralistes, les infirmiers et les pharmacies

#### L'enquête

Les personnes interrogées lors de l'enquête à la population sont globalement satisfaites des médecins généralistes, des infirmiers et des pharmacies, avec moins de 10% d'insatisfaits sur leur localisation.



*Source : Enquête SP2000*

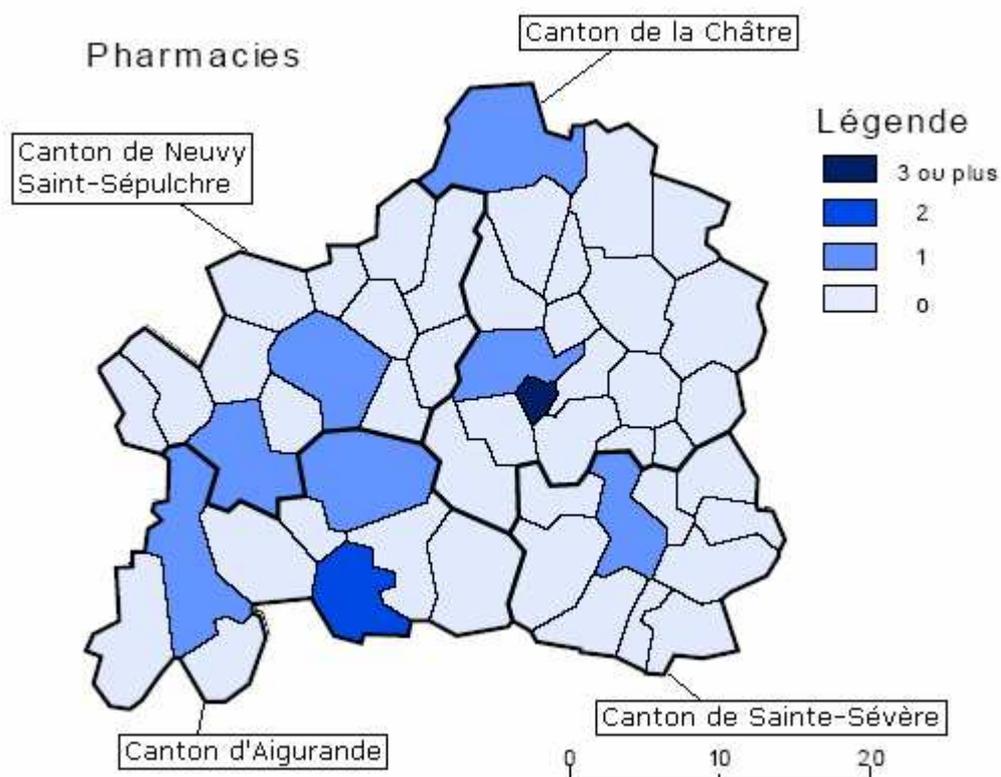
## L'inventaire

Le Pays de la Châtre en Berry regroupe 23 médecins généralistes, 12 pharmacies et 20 infirmiers libéraux.

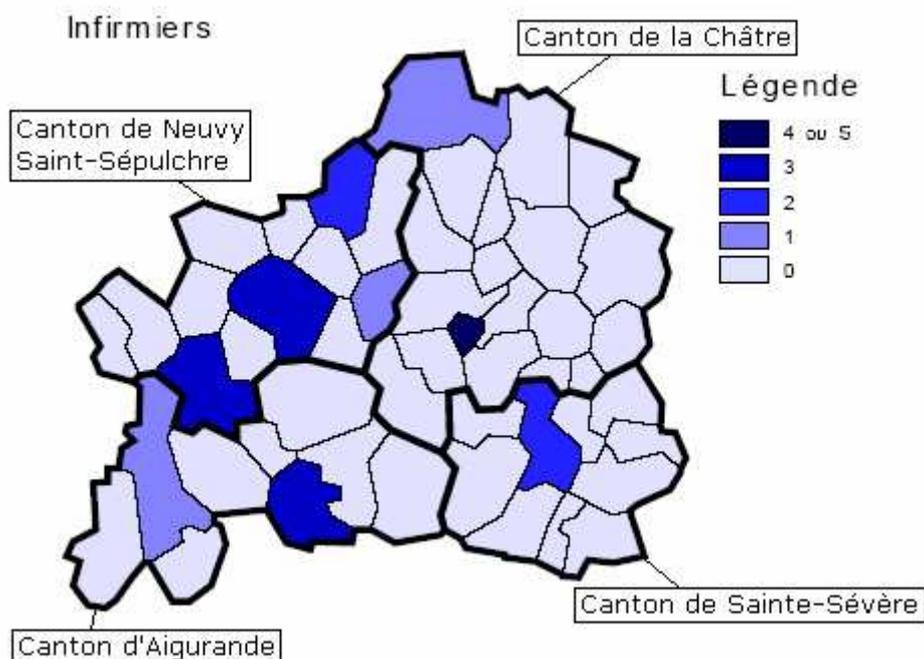
*Densité de médecins généralistes par canton (source : inventaire SP2000)*

	Canton d'Aigurande	Canton de la Châtre	Canton de Neuvy-Saint-Sépulcre	Canton de Sainte-Sévère	Pays de la Châtre en Berry	Région Centre
Nombre de médecins pour 10.000 habitants	14,5	5,8	7,6	5,7	7,71	8,8

Si le canton d'Aigurande a une densité de médecins généralistes élevée par rapport à la Région Centre, Neuvy-Saint-Sépulcre se situe en-dessous de la moyenne de la Région Centre, et les cantons de La Châtre et de Sainte-Sévère ont une densité de médecins très inférieure à celle de la région Centre.



Les pharmacies des cantons d'Aigurande, de Sainte-Sévère et de Neuvy-Saint-Sépulchre font régulièrement de la livraison de personnes âgées à domicile, ce qui est plus ponctuel sur la canton de La Châtre.



Un phénomène à prendre en compte est celui du vieillissement des professionnels de santé. Ainsi, 11 médecins (sur les 23 présents sur le Pays) sont âgés de plus de 55 ans, soit près de la moitié. Le même constat peut être fait sur certains cantons pour les infirmiers. **Le problème du remplacement des départs à la retraite se posera donc prochainement.**

## Conclusion

Aujourd'hui, la population est globalement très satisfaite de l'offre en terme de médecins généralistes, de pharmacies et d'infirmiers, malgré les disparités entre cantons et une offre légèrement inférieure à la moyenne régionale (notamment pour les médecins généralistes). Il faut donc veiller au moins à maintenir le nombre de professionnels de santé sur le territoire, en facilitant le renouvellement des professionnels face aux nombreux départs à la retraite qui interviendront dans les prochaines années.

Des maisons médicales (médecins généralistes) et paramédicales (médecins généralistes, spécialistes, kinésithérapeutes, infirmiers, etc.) ont ainsi été créées, sous la forme d'un partenariat entre professionnels de la santé, les communes et leurs groupements, l'Etat, les Conseils Généraux, les Pays, la CPAM, l'URCAM, la MSA. Ces maisons médicales, dans lesquelles les

professionnels restent libéraux, permet cependant de faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé qui se sentent moins isolés et de mutualiser certains moyens (secrétaires, locaux). La concertation entre professionnels de santé et collectivités locales est un préalable indispensable à la mise en œuvre de ce type d'actions.

### c) Les spécialistes

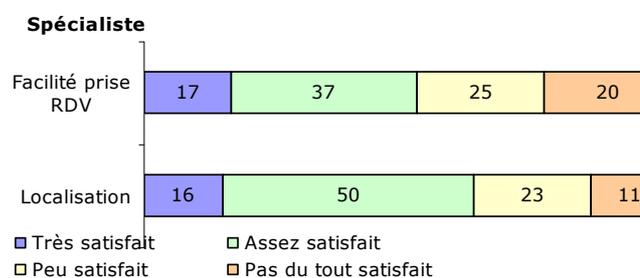
#### L'inventaire

11 dentistes et 1 ophtalmologue sont présents sur le territoire de la Châtre en Berry. Les établissements de santé de la Châtre proposent également des consultations externes.

Cependant, les consultations de spécialistes s'effectuent souvent dans les grandes villes, à Châteauroux, Guéret, Montluçon ou Limoges.

#### L'enquête

L'absence de spécialistes sur le territoire et les délais d'obtention de rendez-vous sont sources d'insatisfaction pour les personnes interrogées.

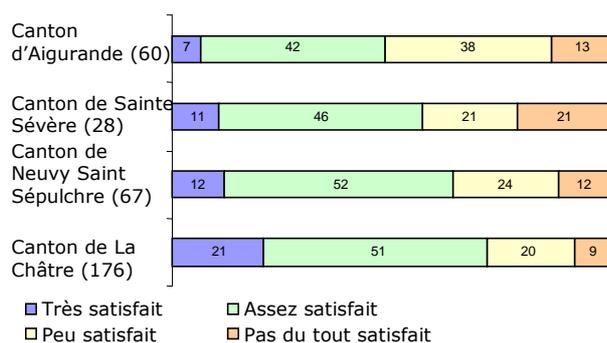


*Source : Enquête SP2000*

45% des personnes interrogées estiment que la prise de rendez-vous est difficile, et 34% que l'éloignement est peu ou pas du tout satisfaisant. Les commentaires recueillis lors de l'enquête font état de délais de rendez-vous trop importants (3 mois pour les dentistes, 6 à 9 mois pour les gynécologues ou les ophtalmologistes).

La satisfaction des usagers est particulièrement faible sur les cantons d'Aigurande et de Sainte-Sévère.

### Spécialistes (en %)



Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)

## Conclusion

Attirer des spécialistes sur le territoire du Pays est un enjeu important (cf. les maisons médicales évoquées plus haut).

### d) Les médecins et pharmacies de garde

## Rappel de l'inventaire

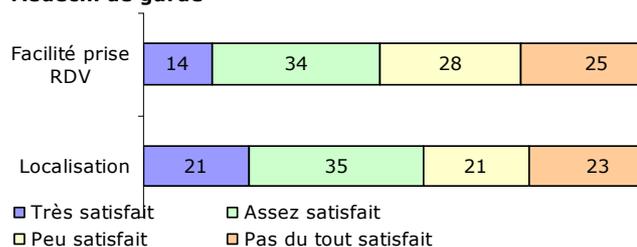
### Densité de médecins généralistes par canton

	Canton d'Aigurande	Canton de la Châtre	Canton de Neuvy-Saint-Sépulchre	Canton de Sainte-Sévère	Pays de la Châtre en Berry	Région Centre
Nombre de médecins pour 10.000 habitants	14,5	5,8	7,6	5,7	7,71	8,8

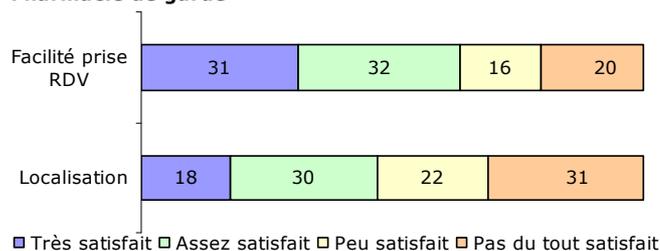
## L'enquête

Malgré une forte satisfaction sur les médecins généralistes et les pharmacies, l'offre de ces services est insatisfaisante les soirs et week-ends.

### Médecin de garde



### Pharmacie de garde

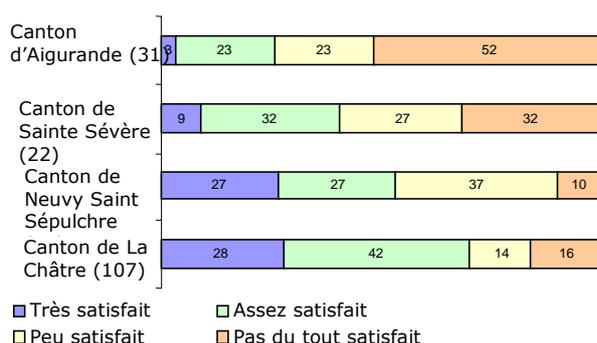


Source : Enquête SP2000

Un commentaire exprime une incompréhension face au manque de coordination pour organiser l'ouverture d'une pharmacie de garde le week-end à La Châtre.

Les cantons d'Aigurande et de Sainte-Sévère sont particulièrement touchés par l'insatisfaction à l'égard des médecins de garde :

### Médecin de garde (en %)



Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)

## Conclusion

Les cantons de Sainte-Sévère et d'Aigurande, pour lesquels l'insatisfaction liée aux médecins de garde est particulièrement importante, sont dans des situations très différentes : la densité de médecins généralistes est bien

supérieure à la moyenne régionale à Aigurande, tandis qu'elle est bien inférieure à Sainte-Sévère.

Cela traduit deux problématiques bien différents :

- Des difficultés d'organisation des gardes les soirs et week-ends malgré un nombre de médecins et de pharmacies suffisant sur le canton d'Aigurande
- Un nombre insuffisant de médecins généralistes sur le canton de Sainte-Sévère, qui a pour conséquence une impossibilité d'assurer des gardes les soirs et week-ends

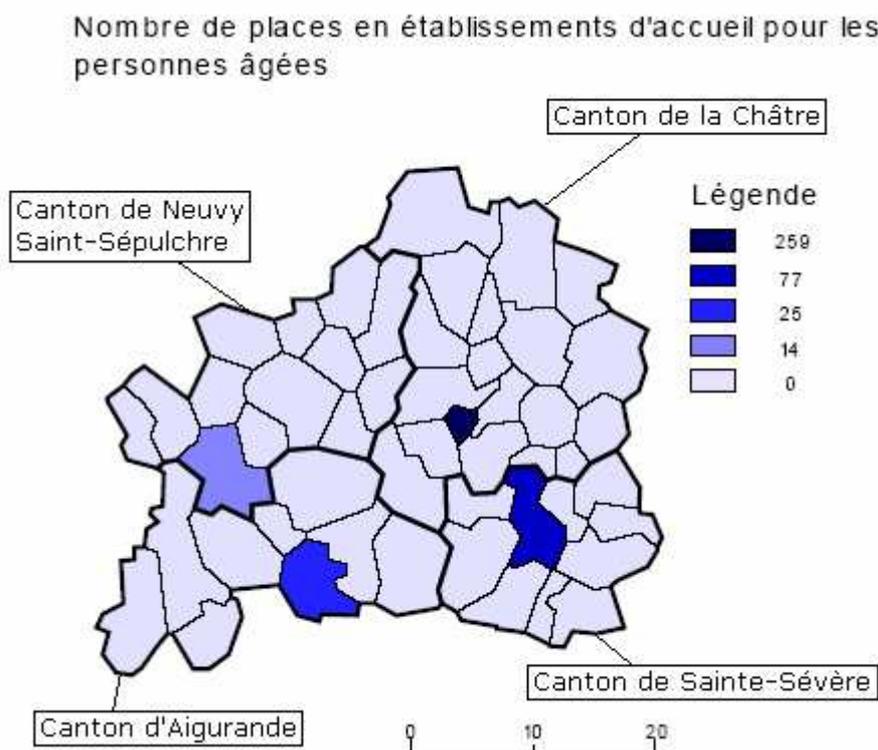
Les maisons médicales évoquées plus haut permettent une meilleure coordination entre médecins pour l'organisation de la permanence des soins.

## 4. 3. LES SERVICES AUX PERSONNES AGEES

### a) L'accueil en établissements

#### L'inventaire

Chaque canton possède un établissement d'accueil des personnes âgées, qui représentent 375 chambres en tout, dont 284 médicalisées, soit 9 personnes âgées de plus de 75 ans pour une place en établissement d'accueil.

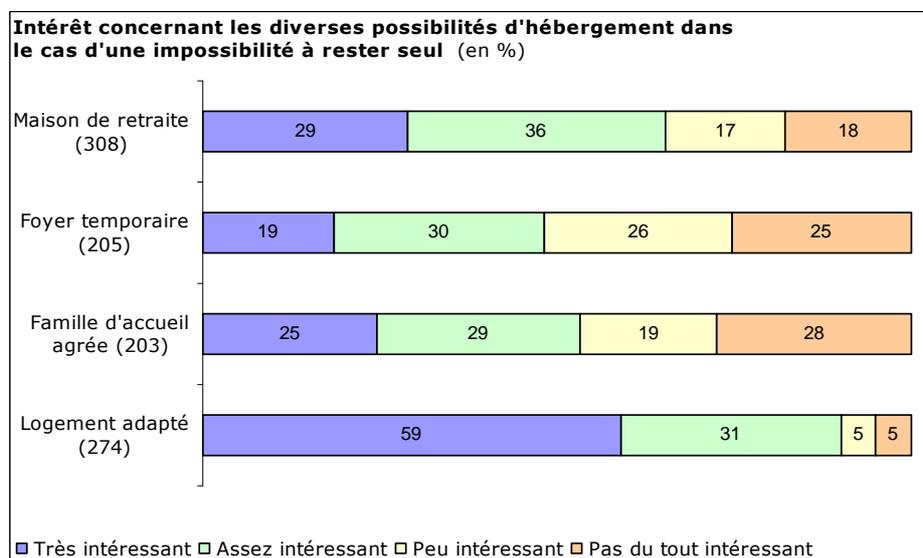


La présence de structures d'accueil temporaire est à noter. Elles sont situées sur le canton de Sainte-Sévère :

- la résidence d'accueil temporaire jumelée à la maison de retraite de Sainte-Sévère (27 chambres) ;
- les petits frères des pauvres à Sazeray (19 chambres).

## L'enquête

L'enquête met en évidence l'intérêt des personnes âgées pour le logement adapté dans le cas d'une impossibilité à rester seule :



*Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)*

## Conclusion

Malgré la présence d'un établissement d'accueil pour les personnes âgées par canton, La Châtre concentre la grande majorité des places d'hébergement, ce qui pose la question de l'accès aux établissements d'accueil des personnes âgées sur les autres cantons, notamment ceux d'Aigurande et de Neuvy-Saint-Sépulcre.

**De nombreux projets sont destinés à améliorer l'offre en structures d'accueil des personnes âgées.** Une maison de retraite est en cours de réhabilitation à La Châtre, et un projet d'extension du foyer-logement de Cluis, avec la mise en place d'une maison de retraite, est en cours.

Neuvy-Saint-Sépulcre et Cluis ont également un projet d'habitat regroupé (12 logements à Neuvy-Saint-Sépulcre et 4 à Cluis). Ceci est en accord avec l'évolution probable de la demande en établissements d'accueil pour les personnes âgées, qui porte majoritairement sur le logement adapté.

## b) Les services à domicile

### L'inventaire

**Ces services d'aide ménagère, de soins à domicile, de portage de repas et de téléalarme sont tous présents sur chaque commune du Pays de la Châtre en Berry.**

#### Les acteurs des services à domicile

	Aides ménagères	Soins à domicile	Portage de repas	Téléalarme
Canton d'Aigurande	Familles Rurales, ADMR, ASMAD	Association locale	Association de Saint-Plantaire	Multiplicité d'opérateurs
Canton de la Châtre	Familles Rurales, ADMR, ASMAD	Hôpital de la Châtre	Association de Saint-Plantaire	Multiplicité d'opérateurs
Canton de Neuvy-Saint-Sépulcre	Familles Rurales, ADMR, ASMAD	Hôpital de la Châtre	Cantine de Neuvy-Saint-Sépulcre, association de Saint-Plantaire	Multiplicité d'opérateurs
Canton de Sainte-Sévère	Familles Rurales, ADMR, ASMAD	Maison de retraite Le Castel	Maison de retraite Le Castel	Multiplicité d'opérateurs

La garde des personnes âgées le soir et le week-end demeure un service peu développé.

Il convient de veiller à la pérennité des services à domicile organisés par les associations : malgré le partenariat solide existant entre les collectivités et les associations (notamment Familles Rurales), l'organisation de ces services est tributaire de l'implication des bénévoles qui interviennent au sein des associations.

## L'enquête

Ces services ne sont pas connus, malgré leur présence sur l'ensemble du territoire :

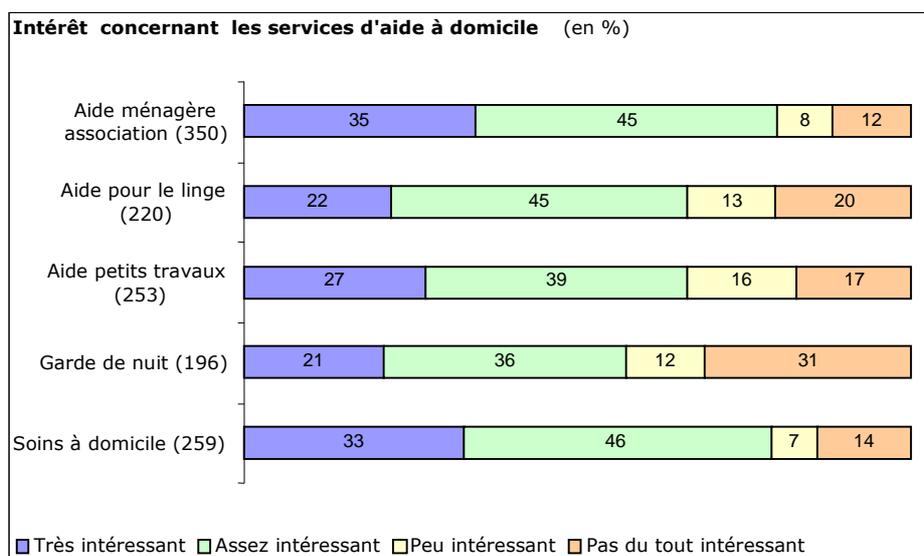
	Existence du service à proximité du domicile	Utilisation
Soins à domicile/Infirmier	54,3 %	11,5 %
Aide ménagère d'association	71,3 %	9,9 %
Portage de repas	61,9 %	1,9 %

*Source : Enquête SP2000*

Cependant, lorsqu'ils sont connus et utilisés, la satisfaction concernant ces services est bonne : seules 15% des personnes utilisant le service sont peu ou pas du tout satisfaites.

Les utilisateurs de ces services sont majoritairement des personnes seules âgées de plus de 75 ans.

D'après les réponses à l'enquête, une augmentation de l'activité lorsqu'elle existe, ou une augmentation de la demande (lorsqu'elle n'existe pas) est à prévoir :



*Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)*

Ces chiffres doivent cependant être nuancés : le pourcentage de personnes prêtes à participer financièrement au service est relativement faible (excepté pour le portage de repas) :

---

Accord pour une participation financière	
Portage de repas	40,6%
Aide ménagère	34%
Aide pour le linge	20%
Aide aux petits travaux	22%
Garde de nuit	16%

---

Source : Enquête SP2000

Les personnes de plus de 60 ans sont bien entendu en très grande partie intéressées par ces services. Ainsi, 93 % des personnes âgées de plus de 60 ans seraient intéressés par une aide ménagère et 94 % le seraient par des soins à domicile.

## Conclusion

Les principaux risques qu'il faut anticiper sont :

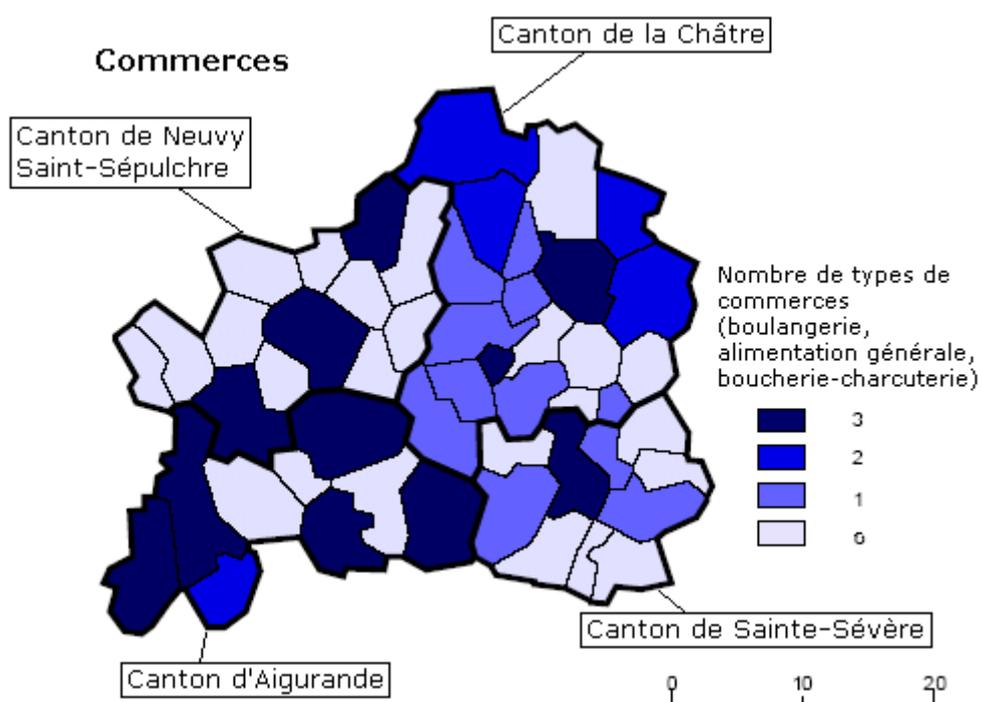
- Le vieillissement de la population, qui créera de nouveaux besoins
- Le renouvellement des professionnels, eux aussi touchés par le phénomène de vieillissement
- Les risques liés à la pérennité du fonctionnement associatif lorsqu'il repose, même en partie, sur le bénévolat

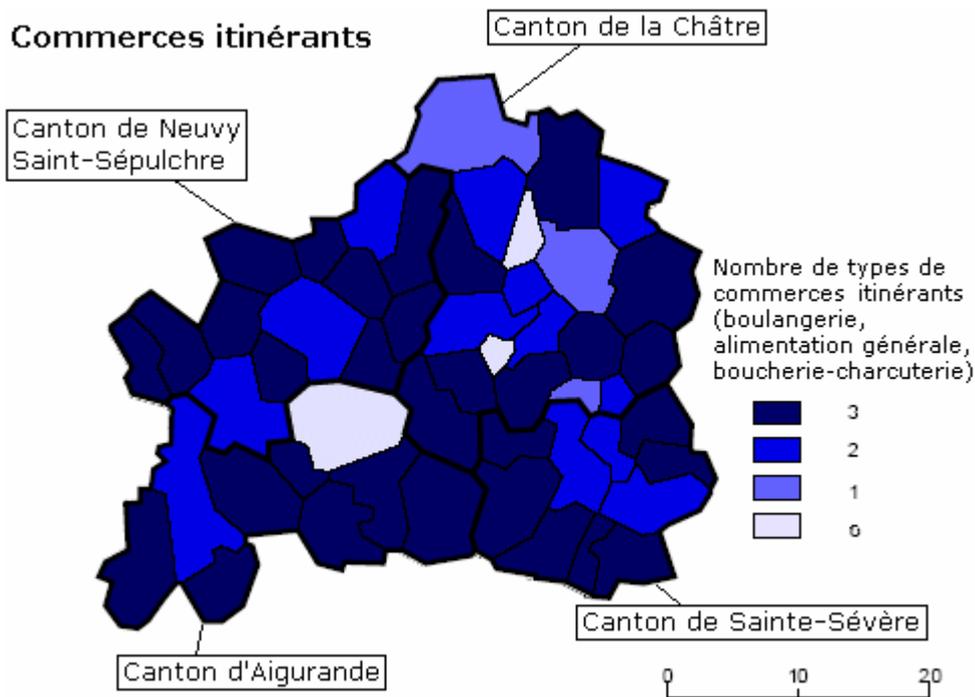
Un dialogue suivi entre les professionnels de ce domaine et les élus locaux peut par exemple permettre de repérer les dysfonctionnements et d'y remédier en apportant un soutien particulier aux associations en difficulté.

## 4. 4. LES COMMERCE ALIMENTAIRES

### L'inventaire

**Le Pays est assez bien desservi en commerces fixes ou itinérants,** puisque plus de la moitié des communes (27 sur 51, soit 52,9%) ont soit une boulangerie, soit une épicerie, soit une boucherie-charcuterie fixe. Lorsque le commerce n'est pas présent sur la commune, celle-ci est desservie par les commerces itinérants.





## L'enquête

Les commerces alimentaires n'ont pas fait l'objet de questions dédiées lors de l'enquête à la population. Cependant, des commentaires spontanés insistent sur la nécessité de maintenir ou de créer des commerces fixes et itinérants.

## Conclusion

Les inquiétudes liées au vieillissement des commerçants et à leur départ à la retraite ont été exprimées par les élus locaux et par les habitants. Le renouvellement des artisans et commerçants est un véritable enjeu pour le territoire.

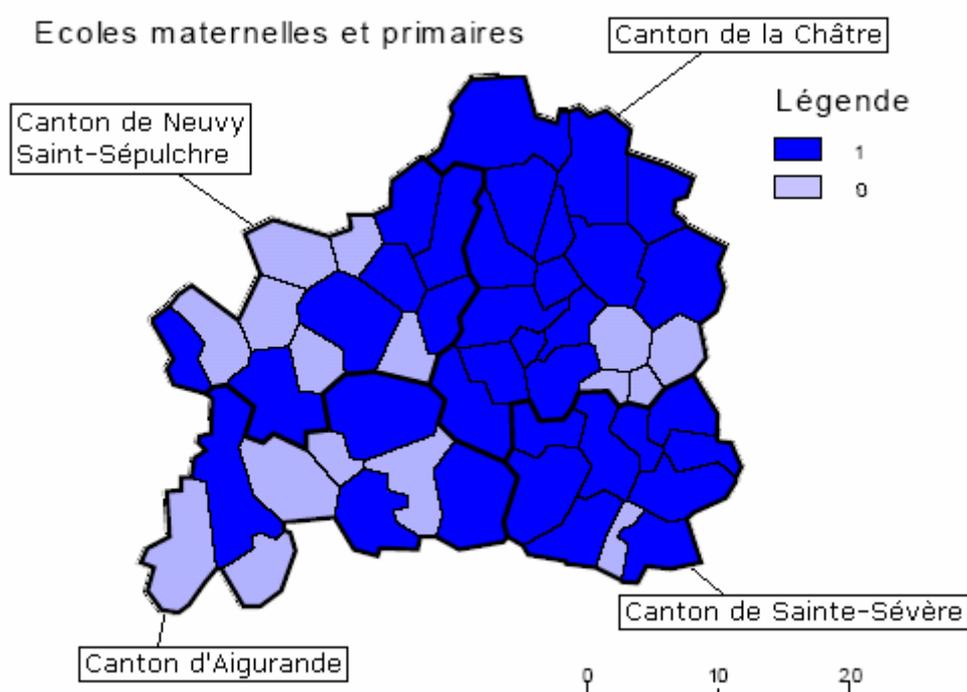
L'implantation de commerces communaux (locaux appartenant à la collectivité) dans les lieux où l'offre est défaillante peut être un moyen de maintenir les commerces de proximité.

Une meilleure information sur les tournées des commerces itinérants est également envisageable. En effet, les habitants ne sont pas toujours au courant de leur existence alors même qu'ils pourraient être intéressés. Les collectivités peuvent par ailleurs soutenir cette activité en participant aux frais engendrés par l'achat d'un véhicule ou d'équipement frigorifique.

## 4. 5. L'ENFANCE

### a) *Le scolaire*

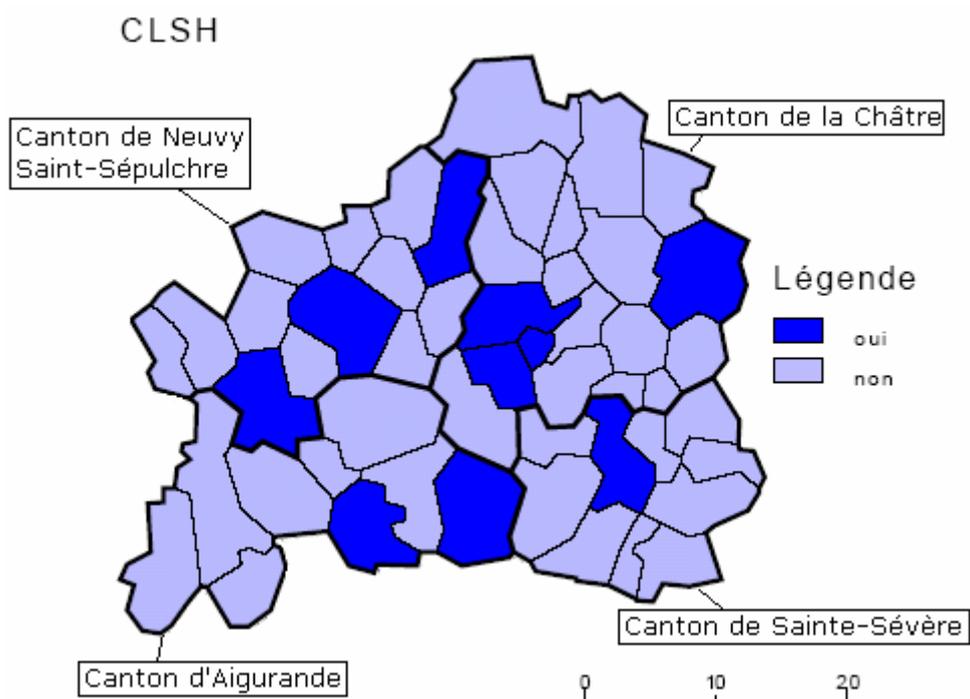
#### L'inventaire



**Les communes, grâce aux RPI, ont, pour un grand nombre d'entre elles (35 communes sur 51, soit 68,6%) réussi à conserver leur école,** ce qui représente 2.289 élèves en 2004-2005. Cependant, compte-tenu de la baisse des effectifs d'âge scolaire, des classes ferment tous les ans.

**Les garderies périscolaires sont assurées sur la majorité des communes ou des RPI ayant une école,** sauf sur le canton de Sainte-Sévère, où Sainte-Sévère et le RPI de Pouligny Notre-Dame et Pouligny Saint-Martin n'assurent pas ce service. Le service devrait être mis en place à moyen terme sur Sainte-Sévère.

**Il existe relativement peu de centres de loisirs sans hébergement (anciens « centres aérés »), puisque seules 10 communes en disposent sur le Pays.**



## L'enquête

Les parents sont globalement assez satisfaits du mode de garde de leurs enfants scolarisés (25% de peu ou pas satisfaits).

Pour les enfants scolarisés, la famille est le premier mode de garde avec 48,9% des répondants qui utilisent ce service. Il est utilisé majoritairement les mercredi et pendant les vacances. Viennent ensuite les assistantes maternelles, avec 30,2%. Pour ces deux services, les horaires sont jugés par les  $\frac{3}{4}$  des répondants adaptés à leurs besoins.

27,4% des répondants utilisent une halte-garderie, notamment en semaine, après la classe. Les horaires ne sont considérés comme satisfaisant qu'à 42,9%.

Enfin, 21,5% des répondants mettent leurs enfants en centre de loisirs sans hébergement (centre aéré), le mercredi et pendant les vacances. Certains commentaires regrettent d'ailleurs l'absence de ces centres près de chez eux.

Malgré une moindre présence de périscolaire sur le canton de Sainte-Sévère, l'enquête ne met pas en évidence une plus grande insatisfaction sur ce canton.

## Conclusion

Les parents d'enfants scolarisés font principalement garder leurs enfants par la famille et les assistantes maternelles.

Le développement des centres de loisirs entraînerait certainement une augmentation du pourcentage d'enfants utilisant ces structures.

## b) La petite enfance

### L'enquête

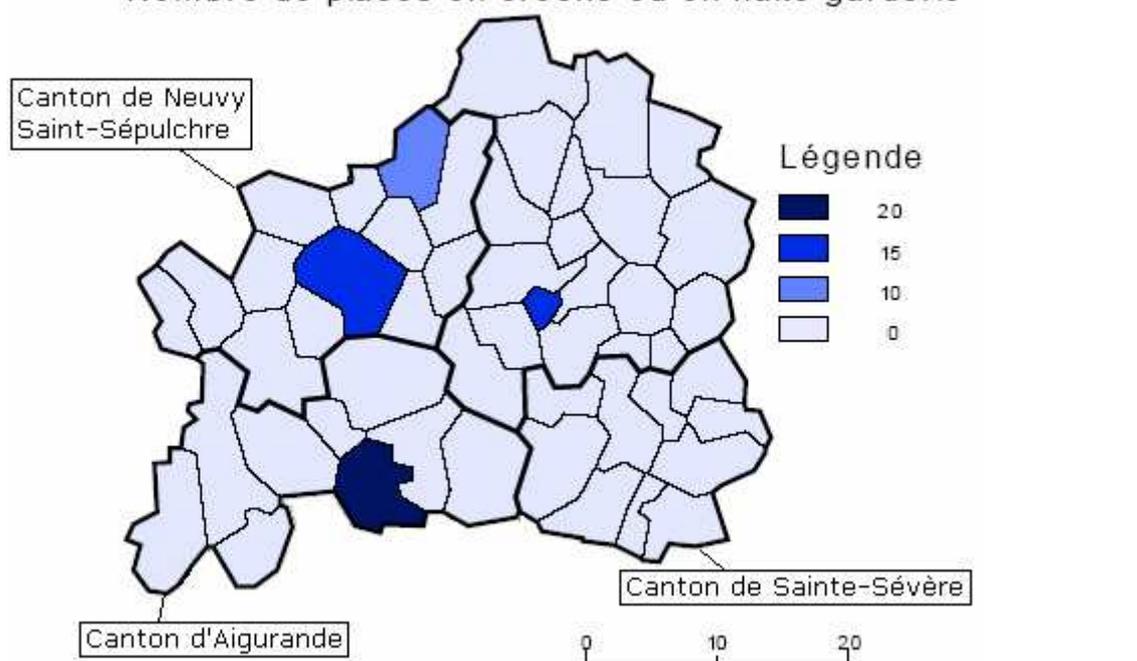
31% des personnes ayant un enfant non scolarisé ont rencontré des difficultés pour faire garder leurs enfants non scolarisés. Malgré ces difficultés, seuls 17% sont peu ou pas satisfaits du mode de garde qu'ils ont trouvé.

La famille, utilisée par 37,4% des répondants, reste un mode de garde ponctuel, puisque 75% d'entre eux l'utilisent moins de 2 fois par semaine. 28,4% des répondants emploient une assistante maternelle, dont 44% à temps plein. 23,1% des répondants déclarent utiliser une halte-garderie, ce qui n'est pas cohérent avec le nombre très réduit de place dans ce type de structure. Il est donc probable que les répondants aient confondu halte-garderie et garderie périscolaire.

### L'inventaire

**Les modes de garde collectifs sont très peu développés sur le Pays de La Châtre en Berry.** Il n'existe que 2 haltes-garderie (à Mers-sur-Indre et à La Châtre, 25 places) et 2 structures multi-accueil (à Neuvy-Saint-Sépulcre et à Aigurande, 16 places en crèche et 19 en halte-garderie). L'ouverture de ces structures a permis de diminuer la demande en assistantes maternelles, dont le nombre était insuffisant.

## Nombre de places en crèche ou en halte-garderie



	Pays de la Châtre en Berry	Canton d'Aigurande	Canton de la Châtre	Canton de Neuvy-Saint- Sépulchre	Canton de Sainte-Sévère
Nombre d'enfants de moins de 4 ans par place en crèche ou en halte- garderie	17,78	8,05	35,07	10,32	-

*Source : Inventaire SP2000*

**Il n'existe aucune structure de garde collective sur la canton de Sainte-Sévère.** En revanche, l'offre sur les cantons de Neuvy-Saint-Sépulchre et d'Aigurande est plus importante. **L'offre sur le canton de La Châtre est insuffisante au regard du nombre d'enfants de moins de 4 ans.** La Châtre a d'ailleurs un projet de multi-accueil (20 places).

**Il n'existe aujourd'hui aucun Relais Assistantes Maternelles sur le Pays,** mais le canton de La Châtre a un projet de création de RAM pouvant être associé avec le projet de multi-accueil.

## Conclusion

Pour les enfants scolarisés, l'entraide familiale et les assistantes maternelles sont les principaux modes de garde.

Plusieurs raisons plaident cependant en faveur d'un développement des structures de garde collective :

- La difficulté des parents à trouver un mode de garde pour leurs enfants
- Le succès rencontré par les structures ayant ouvert récemment

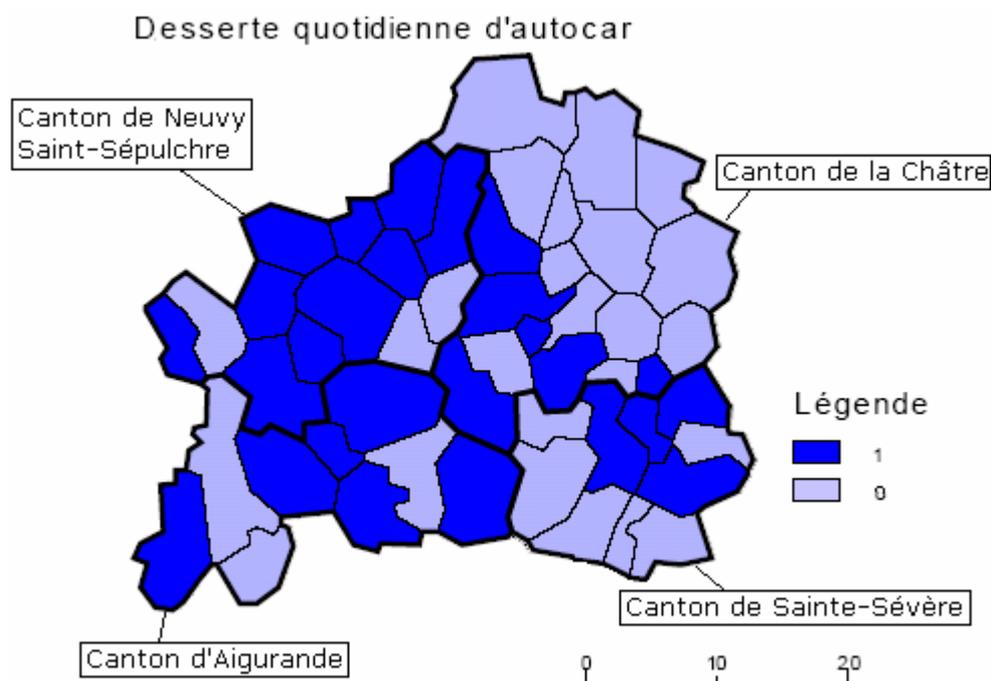
De plus, l'expérience montre que si le coût n'est pas un obstacle, l'offre crée la demande sur ce type de services : les parents qui apprennent qu'une halte-garderie ou qu'une crèche s'est construite reconsidèrent, pour un certain nombre d'entre eux, leur mode de garde.

Des solutions itinérantes sont à considérer, les halte-garderies itinérantes et les RAM itinérants permettant de toucher un plus grand nombre de communes tout en limitant les coûts d'investissement.

## 4. 6. LES TRANSPORTS

### L'inventaire

Le Pays de la Châtre en Berry dispose de plusieurs dispositifs permettant d'assurer un service de transport depuis les petites communes vers les communes les mieux équipées en commerces, services administratifs, services de santé, etc. **En tout, ce sont 26 communes qui ont accès à un service de transport quotidien.**



**Malgré cette couverture relativement bonne du territoire, le nord-est du canton est complètement dépourvu de ces dispositifs.**

Dans la plupart des communes, la desserte en autocar n'a lieu qu'une à deux fois par jour.

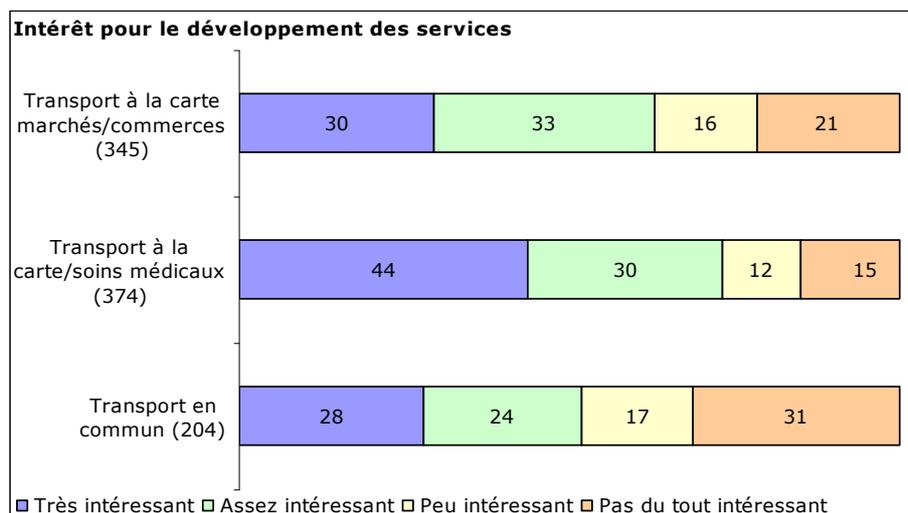
## L'enquête

Des commentaires recueillis lors de l'enquête regrettent la fable fréquence des lignes de transports en commun.

Ceci explique que la voiture individuelle reste un mode de transport très majoritairement utilisé (86% des personnes interrogées). La voiture et la marche à pied sont utilisées par plus de 90% des personnes interrogées, que ce soit pour aller au travail ou pour leurs activités de loisirs. Les autres modes de transports (taxi, vélo, autocar, ou covoiturage) sont donc très peu utilisés.

Cependant, un axe de développement des transports pourrait être lié au transport vers les soins médicaux, pour lesquels 74% des personnes interrogées (et 84% des personnes vivant seules) se déclarent intéressées dans les années à venir, notamment sur le canton de Sainte-Sévère où ce pourcentage monte à 84%. 32,3% des personnes interrogées seraient prêtes à payer 8€ pour 10km pour un transport à la demande vers des soins médicaux.

L'intérêt et le consentement à payer sont un peu moindre pour les transports vers les marchés et commerces : 63% des personnes interrogées (et 77% des personnes seules) se déclarent intéressées pour les années à venir, et 25,3% sont prêtes à payer 8€ pour parcourir 10km.



*Source : Enquête SP2000 (entre parenthèses : nombre de répondants)*

	<b>Accord sur le principe d'une participation financière d'environ 8€ pour 10 km</b>
Transport à la carte vers les marchés/ commerces de proximité	Oui : 25,3 % Nombre de réponses : 273
Transport à la carte vers les soins médicaux	Oui : 32,3 % Nombre de réponses : 260
Transport en commun	Oui : 20,2 % Nombre de réponses : 173

*Source : Enquête SP2000*

## Conclusion

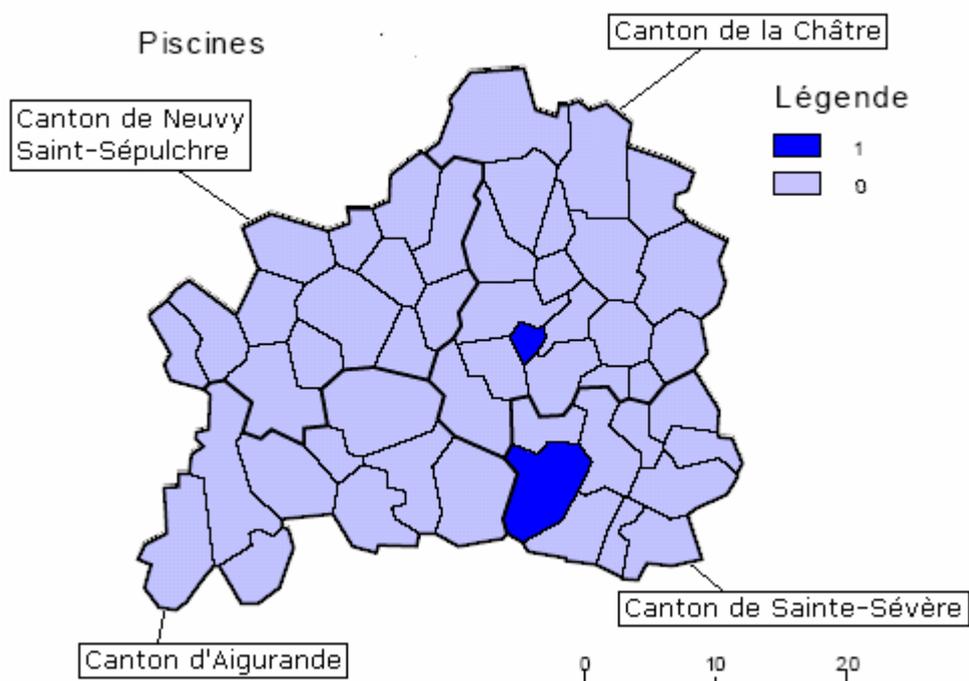
La faible présence de transports en commun explique que la voiture reste le moyen privilégié de déplacement. L'enquête montre d'ailleurs que ce ne sont pas les solutions de transport en commun classiques (autocars sur des lignes régulières) qui sont à privilégier, mais plutôt les solutions plus flexibles apportées à des besoins particuliers comme le transport vers les soins médicaux ou vers les marchés et commerces, dans des véhicules plus légers.

## 4. 7. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

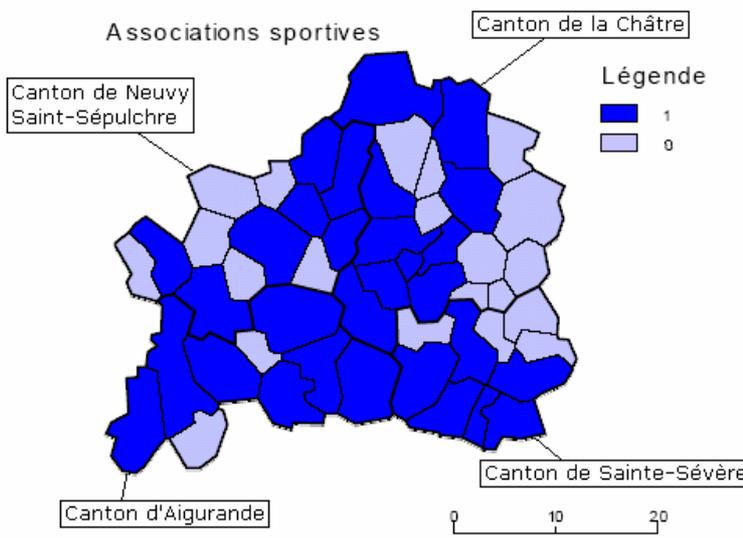
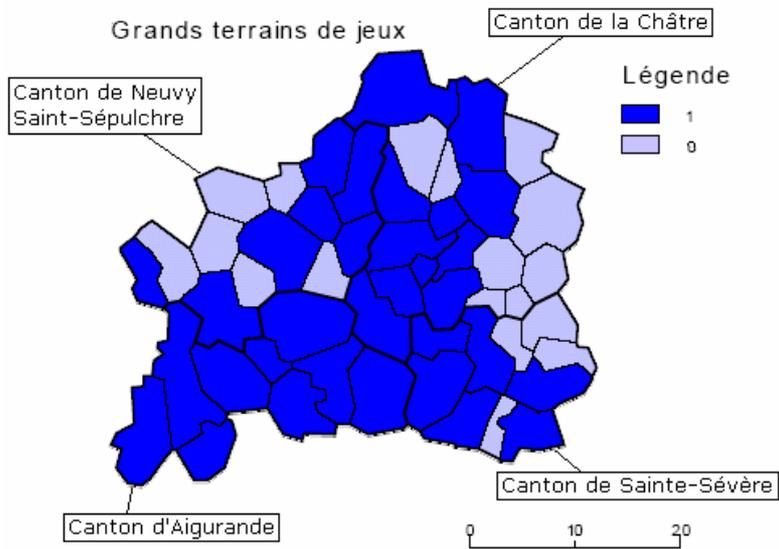
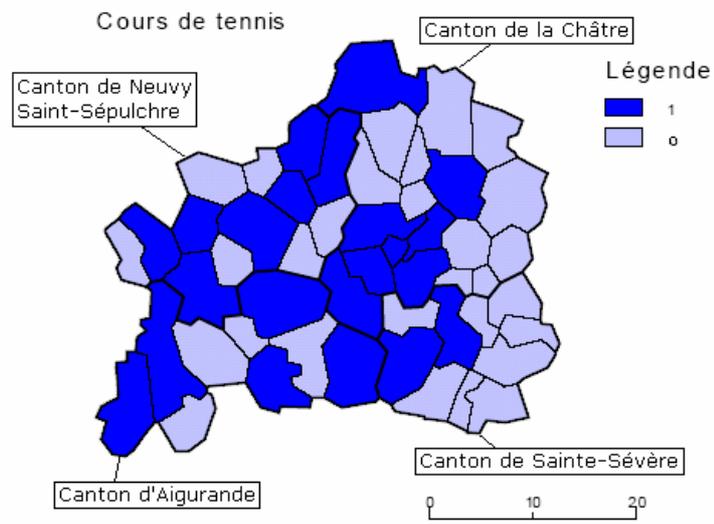
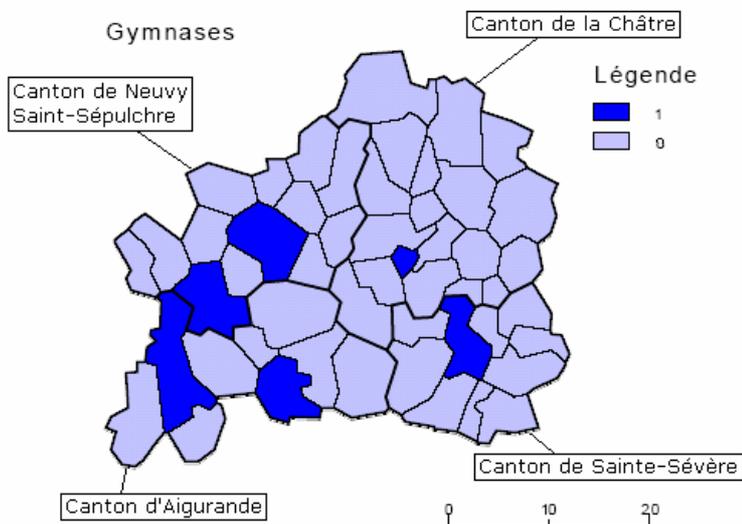
### L'inventaire

**Les équipements sportifs ne font pas défaut sur le territoire, et leur animation est assurée par les nombreuses associations sportives.**

Il existe deux piscines sur le territoire de la Châtre en Berry : une piscine communale à La Châtre et une piscine privée, ouverte au public, à Sainte-Sévère.



Les gymnases, les grands terrains de jeux (pour le foot et le rugby) et les cours de tennis sont bien présents sur le territoire. Ils sont animés par les associations sportives (au nombre de 30), dont la répartition correspond à celle des équipements.



Les équipements culturels, en revanche, sont moins présents : seules La Châtre et Aigurande disposent d'un cinéma (le cinéma de La Châtre étant aussi un théâtre). Le cinéma mobile de la Région passe à Sainte-Sévère.

Le manque de salles de spectacle (inexistantes exceptée celle de La Châtre) est parfois compensé par des initiatives telles que la diffusion sur grand écran, en direct ou en différé, d'événements culturels (opéras, concerts, spectacles comiques), ce qui se fait au Magny.

Les bibliothèques constituent une activité plus accessible, puisque seules 7 communes du Pays n'ont ni bibliothèque fixe, ni bibliothèque itinérante. Cependant, les bibliothèques des petites communes fonctionnent souvent grâce aux bénévoles, et sont parfois peu fréquentées, ce qui pose la question de leur pérennité.

## L'enquête

Les personnes interrogées sont globalement satisfaites de leurs activités de loisirs : 75% des adultes sont satisfaits à très satisfaits de leurs activités, et 76% le sont des activités extrascolaires de leurs enfants.

La culture arrive en 3<sup>ème</sup> position (ex æquo avec la natation) des activités mentionnées pour les enfants (11% des réponses), derrière le sport autre que football et natation (21%) et le football (15%).

En ce qui concerne les adultes, 13% affirme que la culture est une de leurs activités. 75% d'entre eux estiment que les horaires sont adaptés, mais 22% mentionnent des problèmes de transport jusqu'à ces activités.

## Conclusion

Les activités culturelles, sportives et de loisirs ne sont pas des sujets d'insatisfaction pour les du Pays de la Châtre en Berry.

## 5. CONCLUSION

---

Quatre services ont été repérés comme porteurs d'enjeux particulièrement importants :

- la santé
- la pérennisation de l'offre des services aux personnes âgées
- les services administratifs et sociaux
- la petite enfance

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une couverture ADSL en cours de réalisation, avec une forte utilisation d'Internet (30,4% des personnes selon l'enquête)</li> <li>- CyberIndre et les Espaces Publics Numériques,</li> <li>- La présence de quatre établissements d'accueil des personnes âgées sur le Pays,</li> <li>- La possibilité pour tous d'accéder aux services à domicile (l'aide ménagère, les soins à domicile, le portage de repas et la téléalarme) qui sont considérés comme très satisfaisants par la population,</li> <li>- Une grande satisfaction sur les infirmiers, les médecins généralistes et les pharmacies en semaine</li> <li>- Un nombre important de communes ayant réussi à conserver une école, et organisent une garderie périscolaire, et une grande satisfaction des habitants à l'égard de ces services,</li> <li>- Une satisfaction assez bonne sur les modes de garde des enfants scolarisés ou non,</li> <li>- Un réseau de transport relativement développé,</li> <li>- Un nombre important de points de présence de La Poste,</li> <li>- La présence d'équipements sportifs animés par des associations sportives,</li> <li>- La quasi-totalité des communes a une bibliothèque ou est desservie par la bibliothèque itinérante du Conseil Général.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La quasi-inexistence des services de formation ou d'aide à la recherche d'emploi, fortement ressentie par la population,</li> <li>- La faible présence des services sociaux, dont l'éloignement est également fortement regretté par la population</li> <li>- Peu de centres de loisirs sans hébergement,</li> <li>- Très peu de structures de garde collective, et des difficultés exprimées par les parents pour trouver un mode de garde pour leurs enfants scolarisés ou non,</li> <li>- Une offre médicale les soirs et week-ends jugée très insatisfaisante par la population,</li> <li>- L'inégale répartition des places en établissements d'accueil pour les personnes âgées sur le territoire,</li> <li>- Seulement deux cinémas et une salle de spectacle sur le Pays.</li> </ul>

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accroissement de la population liée à l'arrivée de migrants,</li> <li>- Une coopération intercommunale en développement,</li> <li>- Les projets évoqués par les communes : construction ou réhabilitation des établissements d'accueil pour les personnes âgées, maison médicale à Aigurande, nombreuses constructions de logements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vieillissement d'une population déjà plus âgée que la moyenne régionale,</li> <li>- Les départs à la retraite des professionnels de santé dans les 5 à 10 prochaines années, avec les difficultés du renouvellement des générations,</li> <li>- Même problème pour les commerçants et artisans,</li> <li>- La fermeture des écoles faute d'effectifs suffisants,</li> <li>- La réduction de la présence territoriale de La Poste,</li> <li>- La pérennité des services assurés par les associations (organisation des services à domicile notamment),</li> <li>- L'insuffisance à moyen terme des solutions de logement adapté, pour lesquelles les personnes pagées témoignent pourtant un grand intérêt.</li> </ul>